

RENOUVELLEMENT

N° de Licence : _____

NOUVELLE INSCRIPTION

Si licencié dans un autre club en 2017/2018, indiquer nom du club et/ou numéro de licence : _____

Natation Groupe 2018/19

(renseigné par le club) : _____

Water-Polo Groupe 2018/19

(renseigné par le club) : _____

Certificat médical de surclassement OUI NON
(rayer la mention inutile)

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. 1 : _____ Tél. 2 : _____ Email : _____

Genre (H/F) : _____

Nom du parent (pour les jeunes majeurs) : _____

Tél. : _____ email : _____

REGLEMENT

MONTANT LICENCE (50 € / 30 € / 15 € / 20 €)

MONTANT COTISATION (215 € pour le 1^{er} licencié, puis 200 €, 180 €, 150 €)

MONTANT COTISATION EAU LIBRE (en attente attribution 2^{ème} créneau)

TOTAL

Payable en Espèces / Bons CAF / Coupons sport / Chèques ANCV : en totalité à l'inscription

Chèques (3 maximum) à encaisser sur 2018 Nom de la banque :	Mois d'encaissement	N° chèques / bons / coupons	Montant

Pour le badge, reçu le : _____

5 € en espèces

→ Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Centre Aquatique et de la section, en particulier, à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions, toute la saison. Je prends note que la qualité de licencié se perd par non-paiement de l'adhésion et par radiation suite à motif grave : indiscipline, impolitesse, etc..

DROIT À L'IMAGE

J'autorise*¹, je n'autorise pas*, l'USC à photographier et/ou filmer mon enfant ou moi-même dans le cadre des activités du club (stages, entraînements, compétitions, polonats, matchs...)

J'autorise*, je n'autorise pas*, l'USC à utiliser les photos et/ou films réalisés (bulletin communal, site internet, photo d'équipe, convocations,...) dans le but de promouvoir le club

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Du nageur ou du poloïste

Du représentant légal,

¹ *Rayer la mention inutile

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS

Je, Nous, soussigné(s),

Nom du/des représentant/s légal/aux (*si mineur / incapacité*) :

Adresse (si différente)

→ *Certifions confier à l'USC Natation & Water-polo notre enfant ci-dessus désigné, pour la saison 2018/2019, lors des séances d'entraînement, de compétitions, de matches et de stages.*

→ *Autorisons cet enfant, mineur, à effectuer le trajet domicile / piscine / domicile, par ses propres moyens, et ceci sous notre entière responsabilité.*

→ *Transport : Nous autorisons les dirigeants, les entraîneurs et les parents à transporter cet enfant mineur pour se rendre aux compétitions, entraînement, matchs et stages si nous ne sommes pas disponibles. Nous n'engagerons pas de poursuites en cas de problème.*

→ *Nous déchargeons l'USC Natation & Water-polo, ses dirigeants et entraîneurs, ainsi que les conducteurs occasionnels, de toutes responsabilités personnelles éventuelles en cas d'accident.*

→ *Nous donnons*², ne donnons pas*, à l'USC Natation & Water-polo toutes autorisations concernant les dispositions à prendre en cas d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale, y compris anesthésie générale et transfusion sanguine, si les secours (pompiers, SAMU ou autre professionnel de la santé) identifient un caractère urgent aux soins à apporter.*

L'USC Natation & Water-polo s'engage à nous appeler au plus vite au(x) numéro(s) de téléphone(s) mentionnés en page 1.

→ *Nous autorisons*, n'autorisons pas *, les dirigeants ou entraîneurs de l'USC Natation & Water-polo à raccompagner notre enfant à la fin des soins.*

NB IMPORTANT : *Les entraîneurs et le club sont responsables des adhérents à partir de leur entrée sur le bassin (pédiluve), pendant l'entraînement ou la compétition, et jusqu'à la sortie du bassin (pédiluve). Nous recommandons au responsable légal du nageur et/ou poloïste mineur d'accompagner ou de faire accompagner leur(s) enfants(s) à l'intérieur de la piscine et de vérifier la présence de l'entraîneur.*

L'USC Natation & Water-Polo s'engage à prévenir les personnes concernées en cas d'annulation de séance (absence de l'entraîneur ou indisponibilité de la piscine) ou de retard prévisible de l'entraîneur. Cependant, il incombe à l'accompagnateur de s'assurer que la séance d'entraînement aura lieu et de vérifier la présence de l'entraîneur à l'heure dite.

² * rayer la mention inutile

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

AUTORISATION et RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

→ En cas d'urgence, les médecins (obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies) demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des Enfants ou au Procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches :

Nous autorisons*³, n'autorisons pas* le médecin consulté, en cas d'urgence, à pratiquer toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de mon enfant désigné en page 1 :

N° de sécurité sociale : _____

Nom du médecin traitant : _____

Personnes à joindre en cas d'urgence et coordonnées téléphoniques :

Nom : _____ Numéro de téléphone : _____

Ils sont destinés à permettre au médecin qui verra éventuellement votre enfant, de connaître ses antécédents, les contre-indications éventuelles à un traitement, les problèmes particuliers. Cette fiche est soumise au secret médical.

Groupe sanguin : _____

Antécédents médicaux et chirurgicaux : _____

Interventions subies (dates et nature) : _____

Maladies infantiles : _____

Maladies graves (dates et nature) : _____

Antécédents de suivi kiné : _____

Allergies connues à des médicaments ou des substances diverses : _____

Vaccinations entreprises et dates de celles-ci :

Traitements médicaux en cours (avec si possible photocopie de l'ordonnance) :

Traitements Kiné : _____

Justificatifs thérapeutiques : _____

Remarques que vous souhaitez porter à l'attention du Médecin :

Date :

Signature du représentant légal (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

³ *Rayer la mention inutile

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Saison 2018/2019 RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

Dates, horaires et lieux des réinscriptions et inscriptions consultables sur le site www.usc-nwp.fr.

Vous devez vous présenter avec un **dossier complet**, comprenant :

- ✓ Le bulletin d'inscription **ET** le formulaire licence 2018-2019
- ✓ Un certificat médical précisant : « Ne présente pas de contre-indication à la pratique du Sport en compétition », **OU** l'attestation santé.
- ✓ Le règlement des cotisations (Natation Water-Polo et/ou Eau libre) et de la licence (NWP ou Eau-libre)
- ✓ 5 € en espèces pour le badge (nouveaux adhérents ou badges perdus)
- ✓ 1 enveloppe timbrée demi-format (format A5) sans indication d'adresse.
- ✓ En plus pour les mineurs : Une photo d'identité.

ATTENTION : AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE.

COTISATION NATATION WATER-POLO : Tarif Dégressif pour les membres d'une même famille.	
1 ^{er} Licencié : 215 €	3 ^{ème} licencié : 180 €
2 ^{ème} Licencié : 200 €	4 ^{ème} licencié : 150 €
LICENCES	
Compétiteurs nés en 2008 ou avant : 50 €	Dirigeants, Officiels, entraîneurs : 15 €
Compétiteurs nés en 2009 ou après : 30 €	Eau Libre seule : 20 €
COTISATION EAU LIBRE : en attente attribution du 2 ^{ème} créneau	

La cotisation NWP couvre les 2 disciplines, natation water-polo, et intègre :

- ✚ L'entrée à la piscine aux horaires d'entraînements **du début de l'année scolaire à la fin**,
- ✚ L'encadrement technique aux entraînements et aux compétitions, par des entraîneurs diplômés, ainsi que les frais d'engagements aux compétitions, matchs et tournois.
- ✚ 1 tee-shirt et 1 bonnet.

La licence compétiteurs couvre :

- ✚ Les frais de licence, l'assurance individuelle et collective, pour les activités Natation, Water-Polo et Eau libre

La cotisation Eau Libre : couvre l'accès aux entraînements à suivre sur papier.

La licence Eau Libre seule: couvre l'accès aux compétitions(*) aux frais des adhérents, et l'assurance individuelle et collective aux entraînements et compétitions(*) d'Eau libre.

(*) hors Championnat de France Eau libre

Le maillot de bain est à la charge du nageur, les tarifs sont disponibles sur www.usc-nwp.fr

Pour rappel, les équipements (comprenant maillot, tee-shirt et bonnet aux couleurs du club) sont exigés lors des compétitions.

Quelques points importants du règlement intérieur du club :

- Tous les groupes d'entraînement ont pour objectif la compétition.
- La qualité de licencié se perd, par démission, par non paiement de la cotisation, par radiation prononcée par le comité directeur, suite à motif grave : manque d'assiduité aux entraînements ou aux compétitions, indiscipline, impolitesse... etc.